

Le Champlain

du Syndicat de Champlain (CSQ)

Papier, vous avez dit papier?!

Lutte contre les changements climatiques, mobilisation monstre du 27 septembre, appel à la prise de conscience et à l'action, le contexte actuel soulève évidemment la pertinence d'utiliser encore des supports papier, tels *Le Champlain* et les *Infos*, pour communiquer avec les membres de notre syndicat.

Ce que vous nous avez dit

Nous recevons des commentaires et des questions à cet effet. Cela dit, comme pour l'ensemble des orientations du Syndicat de Champlain, nos actions sont guidées par ce que la majorité des membres en dit.

Il faut donc savoir que le Syndicat de Champlain s'est penché sur cette question et a sondé l'opinion des membres à l'occasion de ses deux derniers congrès, soit en 2014 et en 2017.

Chaque fois, les personnes consultées ont validé la pertinence de l'information qui se retrouve dans ces deux outils de communication. Les deux fois, on nous a demandé pourquoi ne pas utiliser les adresses courrielles pour envoyer les publications en format numérique?

Nous n'avons pas accès aux adresses émises par les commissions scolaires, ni aux portails de celles-ci, pour diffuser de l'information syndicale.

En 2014, nous avons rencontré, en groupes focus, des membres des établissements et des personnes déléguées syndicales. De façon majoritaire, on nous a alors signifié que nous devions garder ces deux publications dans leur version papier.

Suite en page 4

Tout près de la ligne de départ

L'édito du Président



Dans quelques semaines, nous déposerons les demandes syndicales des enseignantes et des enseignants et du personnel de soutien dans le cadre des négociations pour le renouvellement de nos conventions collectives. Nos demandes seront le reflet de ce que vous nous avez dit, lors de la consultation au printemps dernier, mais aussi de vos commentaires récurrents depuis des années. Les demandes seront donc nombreuses, car les problèmes sont nombreux. Leur coût en investissements sera élevé, car le montant d'argent manquant dans le réseau est élevé.

Devant nous, pour négocier, nous aurons un gouvernement en pleine possession de ses moyens et au sommet de sa popularité, même auprès d'une partie de nos membres, ne l'oublions pas. Le ministre de l'Éducation ne cesse de dire qu'il veut redonner l'espoir au personnel de l'éducation et réinvestir dans le réseau comme aucun autre gouvernement ne l'a fait avant le sien. Voilà un bon *spin* médiatique qui porte fruit!

Et ce même gouvernement souffle habilement le chaud et le froid lorsqu'il est question de la prochaine ronde de négociations. D'une part, il lance que les surplus budgétaires n'appartiennent pas aux syndicats mais aux citoyens (!) et que les augmentations ne dépasseront pas l'inflation. D'autre part, il ouvre la porte à une amélioration des conditions de travail de certains groupes, comme les préposées aux bénéficiaires, les ingénieurs de l'État et même les

profes... mais seulement celles et ceux qui entrent dans la profession!

À l'aube de la négo, quoi penser de tout ceci?

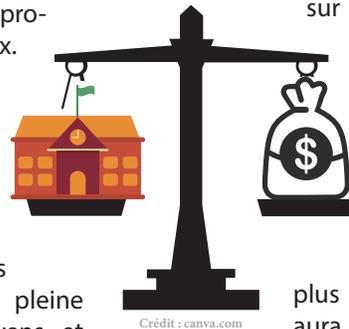
Un constat s'impose selon moi: l'analyse de l'évolution du contexte et le pragmatisme seront de mise dans cette négociation. Nos idéaux et nos valeurs seront nos guides, bien entendu, mais il nous faudra être clairs et transparents sur le pourquoi et le comment de nos demandes afin de bien nous positionner dans l'espace public. Et surtout, il nous faudra être à l'écoute des membres tout au long du processus, même dans les moments les plus difficiles. Parce qu'il y en aura, c'est une évidence.

Il y aura l'opportunité pour faire des gains dans cette négo, mais il y aura aussi un appétit du gouvernement d'en faire tout autant. La priorité doit-elle aller à nos salaires? À l'augmentation des services aux élèves? À l'amélioration de nos conditions de travail? À un soulagement de notre tâche?

En contrepartie, que serons-nous prêts à céder? Certains éléments de notre autonomie professionnelle? Faire plus d'heures au travail? En prendre encore plus sur nos épaules?

Ce n'est jamais facile de négocier et les résultats des quarante dernières années sont là pour en témoigner. Je crois encore que c'est possible, mais seulement si nous sommes ensemble, unis et solidaires.

Éric Gingras



Crédit : canva.com

Cent débats non partisans sur l'environnement

Dans la foulée de la manifestation historique du 27 septembre dernier, à Montréal, les politiciens n'ont pas manqué d'attraper la balle au bond, y allant de nombreuses déclarations dans les médias. Or, les règles de l'arène politique sont parfois en opposition avec la volonté populaire et nous sommes en droit de nous questionner sur ce qui sera fait, concrètement, pour la suite des choses. Le message s'est-il enfin rendu?

Et si la prochaine étape était d'investir la sphère politique pour influencer les décisions et pousser nos élus à se positionner face à l'urgence d'agir? Un peu d'action pour contrer le désintérêt envers la politique!

L'ENVIRONNEMENT, PARLONS-EN

Le 3 octobre prochain, plus de 100 débats non partisans sur l'environnement se tiendront d'un bout à l'autre du Canada. Au Québec, 25 circonscriptions accueilleront des candidats de différents partis politiques. Et, vous l'aurez deviné, c'est l'environnement qui sera au cœur des discussions! En poussant nos élus à prendre position concrètement avant les élections, nous réussirons à les rendre imputables de leur inaction!

Plus près de chez nous, en Montérégie, le Comité pour la protection des berges du Saint-Laurent organisera un de ces événements à la Maison des aînés de Varennes, le jeudi 3 octobre, à 19 h. Pour l'occasion, Xavier Barsalou-Duval (Bloc québécois), Simon Chalifoux (Parti libéral), et Dany Gariépy (Parti vert) seront présents. Évidemment, vous y êtes chaleureusement invités. Vous pourrez questionner les invités sur leur vision et sur celle de leur parti respectif.

Pour savoir si un débat se déroule dans une circonscription plus près de chez vous, consultez le site: www.100debates.ca/debats.

Sandra Boudreau
Coordonnatrice

Dépôt de bouteilles de vin

Saviez-vous que le Québec et le Manitoba sont les seules provinces canadiennes à ne pas avoir instauré de consigne sur les bouteilles de vin? Si les bouteilles étaient consignées, nous réduirions le gaspillage d'énergie et les émissions polluantes. Nous réduirions aussi notre empreinte écologique en donnant une nouvelle vie à nos contenants.

Le comité environnement et développement durable et le comité sociopolitique de l'AREQ



organisent une activité «Dépôt de bouteilles de vin à la SAQ». La succursale choisie est celle située au 1611, boul. Roland-Therrien à Longueuil.

Cette action se tiendra le vendredi 25 octobre 2019 dans le cadre de la Semaine québécoise de réduction des déchets qui a lieu du 19 au 27 octobre 2019.

Nous vous attendons de 13 h à 19 h.

**Robert Bérubé et
Roger Lapierre**
AREQ

Plan intégré de formation

Formation de premier niveau (PIF 1)



Vous êtes nouvellement désignée comme personne déléguée syndicale dans votre milieu?

Vous avez plusieurs questions sur votre rôle, votre fonction, la convention collective, la paie, la santé et sécurité du travail, les structures syndicales, etc.? Le plan intégré de formation de premier niveau (PIF 1), destiné aux personnes déléguées depuis deux ans et moins, est pour vous!

Notez bien que la prochaine formation aura lieu le jeudi et le vendredi 7 et 8 novembre prochain, au bureau du Syndicat à Saint-Hubert.

Faites vite! Les places sont limitées et nous favorisons la meilleure représentativité possible de chacune des sections (personnel enseignant et de soutien).

Détails et inscription sur notre site à syndicatchamplain.com, sous l'onglet «Inscriptions».

Le comité d'éducation syndicale

Congrès Champlain - Dates à retenir

Cette année se tiendra le 36^e congrès triennal du Syndicat de Champlain. Il aura lieu les 26, 27 et 28 mars prochain.

Nous y ferons, avec les personnes déléguées, le bilan du dernier triennat et nous jetterons les bases de notre action pour les trois prochaines années.

À qui la faute ? Aux profs, voyons !

Le billet de Mireille



Plusieurs d'entre vous avez dû lire le rapport de l'Institut du Québec intitulé *Qualité de l'enseignement et pénurie d'enseignants: L'État doit miser sur l'essentiel*. Je ne m'attendais pas à y trouver un regard conciliant ni un jugement impartial ou une appréciation du travail des enseignantes et des enseignants, certes non. Mais, il faut lire l'étude au complet de quelque trente-cinq pages, pour constater qu'elle emprunte quelques raccourcis et saute vite aux conclusions.

Alors, l'essentiel, c'est quoi? «La bonne nouvelle, c'est que la recherche des dernières

décennies indique la voie à suivre : pour améliorer la performance des élèves et freiner le décrochage, il faut miser sur l'enseignement de qualité. La mauvaise nouvelle, c'est que le système d'éducation du Québec néglige actuellement cet enjeu.»

En lisant ce paragraphe, je me suis dit que cela voulait sûrement dire que les auteurs reconnaissent la qualité de l'enseignement et qu'ils aborderaient derechef les coupes budgétaires de la dernière décennie qui ont fait très mal à

notre système d'éducation et qu'ils proposeraient une injection majeure dans le système. *Oh boy!*

Je me suis trompée... L'admission peu sélective des futurs enseignants, les contenus disciplinaires, les classes difficiles données aux plus jeunes, la non-obligation de formation continue, le peu (voire le pas) d'accompagnement en début de carrière et le fait de ne pas évaluer les enseignants, voilà ce qui fait qu'aujourd'hui, nous sommes devant un taux de décrochage et de sous-diplomation si élevé, nous



Institut du Québec

dit le rapport.

Comme si des décennies de compressions budgétaires, de renouveau pédagogique et d'intégration massive des élèves HDAA sans pour autant faire suivre les services n'avaient rien à voir avec les difficultés du réseau!

On s'en doute bien, le rapport présente des pistes de solutions qui reposent essentiellement sur les épaules du personnel enseignant: formation continue, insertion professionnelle, évaluation de la qualité de l'enseignement, etc.

Et comme par hasard, à l'aube de la négociation pour le renouvellement de nos conventions collectives, il n'est nulle part question d'argent dans le rapport. Parce qu'il est là, l'éléphant dans la pièce!

D'ailleurs, la directrice de l'Institut du Québec, Mia Homsy, affirmait aussi en entrevue à *La Presse+* que la hausse du salaire n'aurait pas une incidence significative sur l'attrait de la profession! «On a regardé comment il se compare [avec d'autres pays], et il n'y a pas de scandale.» À l'échelle canadienne, le classement est pourtant simple et sans équivoque : nous sommes derniers, à l'entrée comme à l'échelon supérieur.

Il me semble pourtant que de ramener les salaires à la moyenne, minimalement, et de laisser les enseignants enseigner, ce serait une bonne façon de valoriser la profession. Mieux que de tenter d'imposer les principes d'un ordre professionnel par la bande et de laisser entendre que la qualité du travail des enseignants est déficiente, tout en évitant soigneusement de parler de leurs conditions de travail.

Mireille Proulx
Coordonnatrice



**Les ristournes*,
un avantage concret
d'être membre de la CSQ**



**Vous pourriez vous aussi
profiter de cet avantage!**
1 888 476-8737
csq.lapersonnelle.com



Centrale des syndicats
du Québec



laPersonnelle

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer.

* La ristourne est versée aux assurés qui détiennent un contrat d'assurance auto ou habitation en vigueur entre le 1^{er} janvier 2020 et le 31 décembre 2020. Les modalités entourant le versement de la ristourne seront déterminées en fonction de la date d'entrée en vigueur de la police d'assurance auto ou habitation. La ristourne sera envoyée par la poste, sous forme de chèque, pour chaque police d'assurance auto ou habitation admissible, en avril, juin, octobre 2020 ou février 2021, dépendamment de la date d'entrée en vigueur de la police.



Suite

Papier, vous avez dit papier?!

Certains affirment attirer l'attention des collègues en affichant un article en particulier. En temps de négociations, ça permet à tous de suivre les enjeux. Les personnes déléguées s'en servent aussi lors des assemblées générales comme support à leurs explications.

En 2017, via un sondage de la firme Léger, nous avons interrogé 500 membres notamment sur la fréquence de consultation de nos outils de communication. Nous apprenions que *Le Champlain* est le premier outil consulté, à 81 % de manière régulière ou occasionnelle par les membres. Les *Infos* viennent au deuxième rang suivies par le site Internet du Syndicat, à 44% et la page Facebook, à 26%.

Une présence physique du Syndicat dans les milieux

Lors des tournées d'établissements en préparation du Congrès Champlain, les équipes-écoles rencontrées nous ont signifié aussi l'intérêt de garder les versions papier dans les établissements. « Les copies papier assurent une présence visible du Syndicat dans tous les établissements », nous a-t-on dit.

C'est ainsi qu'en 2014, le Congrès votait comme orientation: « revoir le tabloïd, tant dans sa forme que dans son contenu, en tenant compte des autres moyens de communication (*Infos*, site Internet, Facebook, Twitter), tout en maintenant son rôle mobilisateur et rassembleur. »

Et en 2017, les congressistes votaient en faveur de « maintenir la publication du *Champlain* et des *Infos* qui, en plus de bien informer les membres, marquent la présence syndicale dans les établissements. » C'est donc dans le respect de cette dernière orientation

que nous maintenons actuellement les copies papier dans les milieux.

En 2020, comme tous les trois ans, se tiendra le Congrès du Syndicat de Champlain. Nos outils de communication numérique se sont grandement améliorés, permettant une meilleure navigation et une meilleure diffusion. Statistiques d'achalandage des outils numériques en main, nous nous interrogerons sur la pertinence de maintenir nos moyens de communication papier dans les établissements comme carte de visite.

Une chose est certaine : peu importe le support et les pratiques de consommation, l'information demeure le quatrième pouvoir. Il appartiendra alors aux congressistes d'y réfléchir de nouveau.

Mireille Proulx
Coordonnatrice

Collecte des attaches à pain et des goupilles

La prochaine collecte se fera lors de la livraison du courrier syndical du jeudi 24 octobre pour Valleyfield et du mercredi 30 octobre pour Saint-Hubert.



Vous avez une ou plusieurs boîtes de la grosseur d'une caisse de papier pleines d'attaches et de goupilles dans votre établissement? Pour que nos livreurs les ramassent, vous devez remplir le formulaire électronique à syndicatchamplain.com, sous l'onglet « Incriptions ».

Elles seront ensuite remises à la Fondation Clermont Bonnenfant et recyclées pour financer l'achat de fauteuils roulants offerts gratuitement aux plus démunis.

Merci pour votre contribution !

Le saviez-vous ?

Depuis 1992, plus de 365 fauteuils roulants ont été offerts par la Fondation grâce à la collecte de divers objets recyclables.

